

La rouchère

Le bulletin communal d'Oradour



ORADOUR

Chillé, Germeville, Le Coudret, Chantereine, Le Châtelet, Le Perret,



Février 2021

Sommaire

❖ Le mot du Maire	2
❖ La mairie	3
❖ Etat civil	3
❖ Les travaux et projets de la commune	
-Les travaux d'aménagement du bourg de Chillé	4
-Aménagement de l'île de Germeville	5
-La sécurisation des empellements à Germeville	6
-La mise en sécurité du pont de fer	7
-Aménagement autour de la mairie	8
-Gestion du cimetière	9
-Site Internet	10
-La fibre optique	
-Plan éolien	11
❖ Les associations	
-Le comité des fêtes	12
-Egalité numérique	13
❖ Les commémorations 2020	14
❖ La Communauté de Communes Cœur de Charente	18
❖ Informations diverses	
-Bornes de rechargement pour véhicules électriques	20
-La desserte des bus	20
-Lutter contre le frelon asiatique	21
-L'ambrosie, à l'origine de troubles allergiques multiples et graves	22
-Calendrier 2021 des collectes de déchets CALITOM	23
-La déchèterie de Villejésus	24
-Histoires du Pays d'Aigre et des alentours	25
-La maison de santé à Aigre	26
-Autres professionnels de santé à Aigre	27
-Lutte contre la COVID 19	28
-Consultations externes de l'hôpital de Ruffec	29
-Programme Habiter mieux	30
-Action logement : Aide à l'adaptation du logement au vieillissement	31
❖ Numéros utiles	32

Le mot du Maire

Bonjour,

Ce début de mandat est compliqué avec le contexte actuel du Covid. Nous nous efforçons malgré tout d'avancer pour le bien de la commune.

La 1ère tranche des travaux d'aménagement du bourg de Chillé est terminée (rue du Moulin de Coudret et rue d'en bas de Chillé). La 2^{ème} tranche a commencé par l'enfouissement des réseaux, et suivra l'aménagement de la route du Dop et l'amorce des rues adjacentes.

Nous allons aussi dans le village de Germeville mettre en valeur l'île qui se trouve derrière les pelles. Elle a été nettoyée, nous souhaitons y faire un accès sécurisé et l'aménager d'une aire de pique-nique. Le projet est à l'étude.

Sur la place des pelles de Germeville, 3 bancs vont être installés.

Nous continuons l'entretien des chemins, cette année l'impasse de l'Osme, croisement de la rue Principale et de la rue du Maréchal, la continuité des bordures du chemin de la Rivière et le chemin des bois de Chillé.

Le projet éolien de Lupsault-Oradour est en route car il est maintenant validé. Les modalités de raccordement avec Enedis sont engagées, puis suivra ensuite le commencement des travaux.

Un deuxième robinet en haut du cimetière est installé.

Nous allons faire aussi des plantations de haies et d'arbres derrière la mairie avec un projet ultérieur de construction d'un préau en remplacement du tivolì.

La fibre optique est prévue, si tout va bien en mai pour notre commune.

Un site internet est en cours de réalisation avec la participation de la Communauté De Communes Cœur de Charente.

Une partie de ces projets vous est expliquée ci-après.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée par votre vote. Nous sommes toujours à votre écoute et à votre disposition.

Le maire

Didier LAVERGNE

La mairie

Horaires d'ouverture au public
Mardi de 14 h à 16 h et Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Et sur rendez-vous avec le maire

Mairie : 05 45 21 02 84

Email : mairie-oradour@wanadoo.fr

Le maire, Didier LAVERGNE : 06 81 94 83 43 com.oradour.dl@orange.fr

Les adjoints :

1^{er} adjoint : Thierry SYLVESTRE : 06 86 18 86 53

2^{ème} adjointe : Corinne BAILLARGEAU : 06 88 34 37 22

Les conseillers :

Olivier BAILLARGEAU

Pascal BERTRAND

Bernard CLEMENT

Nadine ECHAROUX

Angélique MAUFRAS

Carole MONToux

Éric SICARD

Erwan SYLVESTRE

Secrétaire, Elise SAULNIER

Agents techniques :

Martial RAUCROY

Christian VALLANT

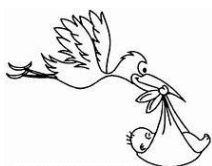
Jean Jacques DOMAIN

Etat civil



Ils se sont mariés :

Le 08 février 2020, Florian Mézil et Nataliia Sahan



Ils sont nés :

Le 12 avril 2020, Marius Sylvestre Pinaud

Le 30 décembre 2020, Hoya Boucardeau



Ils nous ont quittés :

Le 23 décembre 2020, Madeleine Peuriaud, née Vivien

Le 05 janvier 2021, Louis Lamiche

Le 28 janvier 2021, Marinette Jadault, née Rousseau



Ils sont arrivés sur la commune :

Jérôme Delage, 9 rue de la Chapelle à Germeville

Cédric Goubant, 13 rue de la Chapelle à Germeville

Enrick Richard et Gwenaëlle Brossard, 3 rue du Maréchal à Germeville

Stéphanie Vidal, 8 rue des époux Normand à Germeville

Mélanie Seguineaud, 1 rue de la Poste à Chillé

Les travaux et projets de la commune

✚ Travaux d'aménagement du village de Chillé

✚ La 1^{ère} tranche de travaux est achevée, elle concernait la rue du moulin de Coudret et la rue d'en bas : réfection du trottoir, aménagement du carrefour, bordure afin de canaliser l'eau pluviale.



Des plantations basses sont prévues dans les deux triangles implantés au carrefour.

✚ Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de Télécom ont commencé le 1^{er} février. Cet enfouissement, réalisé par la société SDEL, concerne principalement la route du Dop. Des conventions ont été signées entre le SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente) et les propriétaires des parcelles bâties ou non bâties concernées.

Les travaux devraient durer 3 à 4 mois.

Une circulation alternée est mise en place. Il est toutefois envisagé de mettre en place une déviation.

A l'issue de ces travaux d'enfouissement, commenceront ceux de l'aménagement du bourg.

Ce projet est financé par la commune d'Oradour mais aussi par le Département, l'Etat, le SDEG et Orange.

✚ Il est prévu d'aménager un espace pour les containers Calitom rue du moulin de Coudret. Cette maison menaçant de s'écrouler a été acquise par la commune en 2018, elle va être détruite. Le mur de droite sera descendu au niveau du mur existant de la propriété voisine. Un muret le long du trottoir sera construit par les employés communaux afin de cacher les conteneurs de Calitom. Un parking est prévu pour les riverains. Les travaux devraient commencer en avril ou mai.



✓ Aménagement de l'île de Germeville

L'île a été nettoyée par le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) et les agents communaux (tronçonnage et enlèvement des arbres couchés dans la Couture, nettoyage).

Avant



Après



Nous souhaiterions rendre accessible cette île, l'aménager avec des tables de pique-nique mais aussi la préserver avec la plantation de fleurs aquatiques par le SMABACAB, afin de rendre ce lieu attractif, un lieu de détente et de loisirs.

Nous étudions les différentes possibilités d'implantation de passerelles (en blanc et en jaune) pour permettre un accès sécurisé. Le pont existant (en rouge) serait détruit, il est sur une propriété privée et ne répond pas aux normes de sécurité.



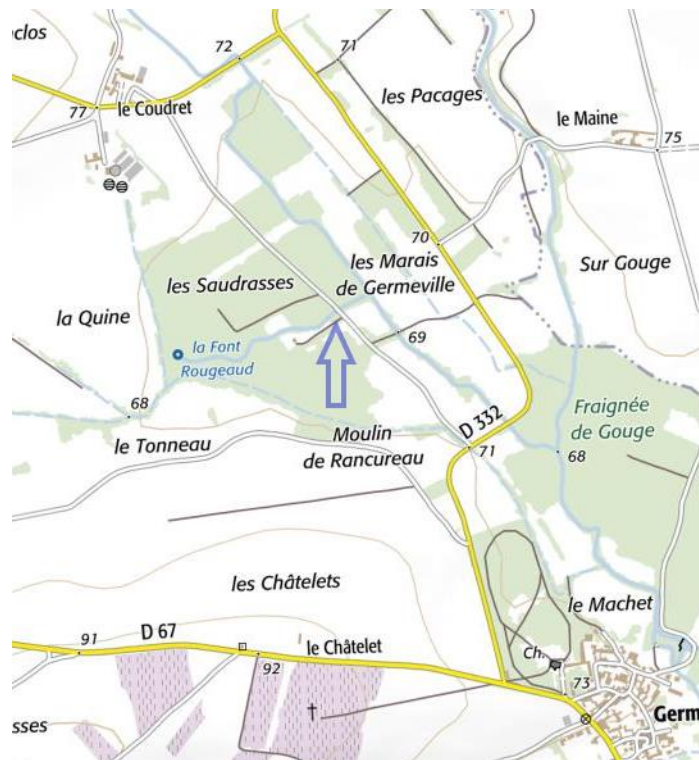
✓ Sécurisation des empellements à Germeville

Le pont des pelles a été sécurisé pour éviter toute chute en contrebas. Le SMABACAB va planter une haie sur la petite portion derrière les empellements où l'eau est proche du chemin.



Nous avons pris un arrêté municipal interdisant les baignades car elles présentent un danger pour la sécurité des baigneurs en raison notamment d'un trou de plus de 2 mètres de profondeur.

✓ La mise en sécurité du pont de fer



Le pont de fer, entre Germeville et Le Coudret est très dégradé. Afin d'éviter tout accident, des mesures devaient être prises. Nous avons fait intervenir la société SNGC (Société Nouvelle de Travaux Publics et de Génie Civil) qui nous a conseillé 2 solutions :

- De limiter le tonnage à 2 tonnes, et de réduire la largeur du passage pour ne laisser passer que les véhicules légers.
- De refaire un pont, le montant de sa réfection s'élèverait à 100 000€ TTC.

Nous avons choisi la première solution, nous avons donc installé 4 blocs de béton d'une tonne chacun et limité ainsi le passage à 2,30 m.



✓ Aménagement autour de la mairie

Les agents communaux ont nettoyé l'espace enherbé derrière la mairie, afin de rendre ce lieu plus propre et plus agréable.



Il est prévu de planter une haie qui délimiterait cet espace, en partenariat avec le PÉTR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural) du Pays du Ruffécois qui financerait ce projet à 80%.

✓ Gestion du cimetière

Un ossuaire a été créé à côté du caveau communal, sa présence étant obligatoire dans les cimetières communaux.



Afin de mettre à jour le plan du cimetière qui datait de la fin des années 1800, nous avons fait intervenir un drone afin de cartographier celui-ci. Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière par l'intermédiaire de l'ATD16 (Agence Technique de la Charente). Il faut désormais saisir les données des registres et documents papier.



Cartographie du cimetière

Un règlement remplaçant et annulant le précédent, a été établi encadrant la gestion du cimetière, dont la gestion des concessions funéraires. Le prix et la durée des concessions ont été fixés à :

- ✓ Concession cinquantenaire renouvelable : 40€
- ✓ Concession perpétuelle : 80€

Auxquels s'ajoutent des frais d'enregistrement de 25€.

✓ Site Internet de la commune d'Oradour

La communauté de Communes Cœur de Charente propose à chaque commune la possibilité de créer son site. L'accès à ce site est indépendant ou via un lien sur le site de Cœur de Charente (<https://www.coeurdecharente.fr/>).



Bientôt, le site de la commune sera mis en ligne.

Vous pourrez y trouver les actualités de la commune, l'équipe et le personnel communal, les démarches administratives, les comptes rendus des réunions du conseil municipal, le bulletin municipal, la vie des associations, des photos et documents de notre patrimoine...

✓ La fibre optique sur la commune

Le très haut débit sera accessible à Oradour en 2021, le mois de mai est même annoncé. Du très haut débit qui permettra d'aller sur internet, de téléphoner ou de regarder la télévision.

Charente Numérique a mis en ligne un site qui présente le plus simplement possible le projet. Il répond à la question que se posent toutes les Charentaises et tous les Charentais : quand aurai-je la fibre ?

Accédez à la carte interactive pour savoir quand vous serez raccordé grâce au lien suivant : <https://www.charente-numerique.fr/>

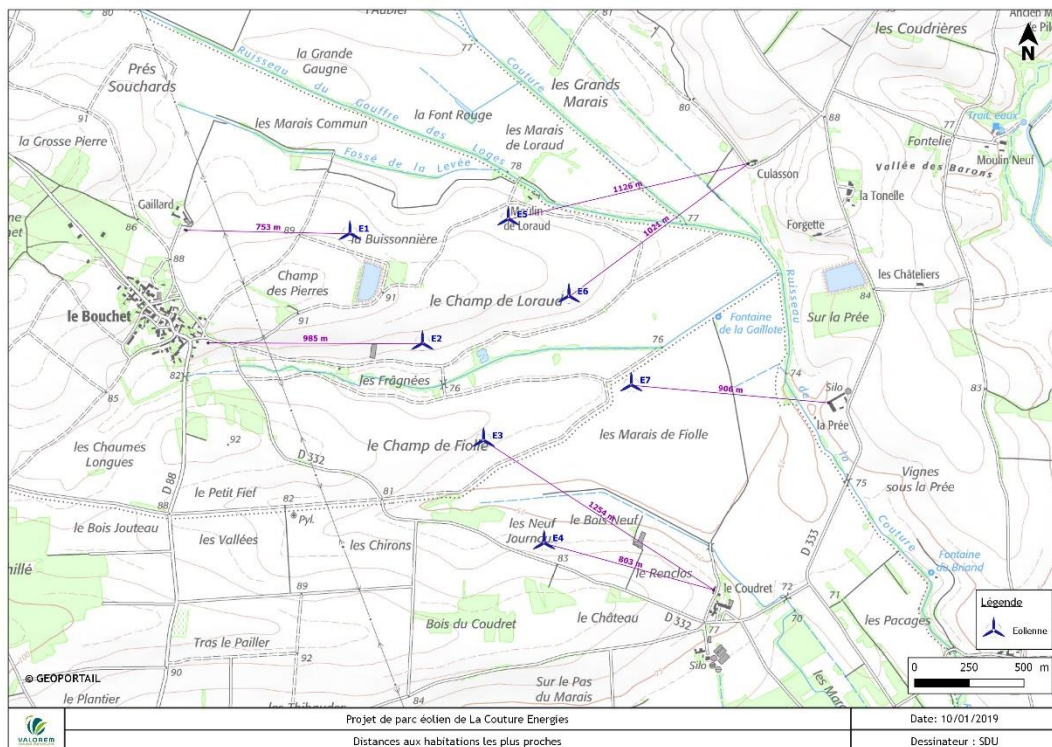
✓ Plan éolien

A l'issue de l'enquête publique, première étape d'une longue phase de concertation préalable à l'obtention de l'autorisation environnementale, le commissaire-enquêteur a remis un avis sur le projet. La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), composée de différents experts, a statué sur le projet. Puis le Préfet de Département, au regard des avis émis par les conseils municipaux, le commissaire-enquêteur et la CDNPS, a accordé la demande d'autorisation environnementale.

Le plan éolien de la Couture comprend 7 éoliennes dont 2 sur la commune d'Oradour.

Mais avant les travaux de terrassement et de montage des éoliennes, la société BayWa-re doit s'assurer que le poste source d'Aigre où sera raccordé le parc éolien au réseau public d'électricité ait une capacité suffisante, ce qui peut prendre encore plusieurs mois, voire années....

Le projet éolien - Parc éolien de La Couture (parc-eolien-la-couture.fr)



Le comité des fêtes

Le bureau :

- Présidente : Bernadette RICHARD
- Trésorier : Alain FRANCOIS
- Secrétaire : Pascale MOREAU

Le Comité des fêtes maintient pour cette année 2021 les deux repas annuels, celui du 14 juillet et le repas des aînés en novembre, si toutefois, la crise sanitaire s'améliore.

Egalité numérique

Egalité Numérique

HAUT DEBIT

Notre association **Egalité Numérique Haut Débit loi 1901 d'intérêt général, créée en 2017, a pour objet de promouvoir l'usage du numérique sur nos territoires, et d'aider les éloignés du numérique à trouver une connexion fixe (en attendant la fibre, même pour les maisons isolées) et mobile avec un bon débit, une formation ou assistance ponctuelle, un matériel. Voir notre site web : www.egalitenumerique.online . Nous avons continué nos activités pendant cette période de confinement, principalement en distanciel. Nous intervenons de 3 façons :**

(1) Veille informationnelle auprès des institutions et des entités en charge de la réduction de la fracture numérique au niveau national et au plus près de notre territoire (Nord Charente, et départements limitrophes), dans le but de recenser les outils, sites web, structures existantes impliquées dans le numérique (assistance/formation, usages et réseaux). Cette information est restituée à nos adhérents et partenaires locaux (centres sociaux, Mairies, associations...), et aussi accessible sur notre site.

(2) Animation de réunions publiques organisées avec l'aide des organismes impliqués dans la lutte contre la fracture numérique sur notre territoire (Mairies, autres associations...).

(3) Aide personnalisée :

- En fournissant, au cas par cas, une assistante individuelle aux particuliers pour la recherche d'une formation appropriée et/ou d'une connexion internet avec un débit satisfaisant.
- En aidant, comme activateur de France Num, les TPE et artisans pour exprimer leur besoin de numérisation de leurs activités, et rechercher des financements (subventions. France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des TPE/PME pilotée par la Direction générale des entreprises. France Num fédère des ressources pratiques, des aides financières et un réseau de conseillers (« les activateurs ») qui sont actifs sur tout le territoire.
- En aidant les collectivités et les associations sur nos territoires à rapprocher les populations éloignées du numérique des structures existantes de formations et d'assistance, et le cas échéant, à faire émerger de nouvelles solutions.

La Mairie d'Aigre nous a sollicité pour participer au lancement d'un « cluster ruralité » (appelé aussi « tiers lieu », lieu multi services où les usagers sont accompagnés dans leurs démarches numériques de la vie quotidienne) bâti autour du future Espace France Services, espace qui remplacera le coin MSAP (Maison de Service au Public) actuellement situé dans la poste d'Aigre. Si ce projet trouve un financement régional (demande de subvention en cours), nous allons donc pouvoir nous investir de façon plus opérationnelle sur notre territoire tout près d'Oradour.

Pour les particuliers qui souhaitent se former à Internet, nous pouvons leur proposer un parcours de formation selon leur niveau (très éloigné du numérique, débutant, se débrouille mais besoin ponctuellement d'aide...).

Pour les artisans et patrons de TPE (entreprises de moins de 10 personnes), sachez que vous pouvez bénéficier de subventions pour vous lancer dans le numérique (contactez-nous : Comme « activateur France Num », nous pouvons vous aider). Et si vous souhaitez vous former, inscrivez-vous à la formation en ligne gratuite « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » que vous pourrez suivre à votre propre rythme. Ce « MOOC » (acronyme formé des initiales de massive open online course, en français formation en ligne ouverte à tous) se décompose en 4 sessions au rythme d'une par semaine (prévoir au total 2h par semaine à l'heure qui vous arrange) sur un même format : une vidéo par jour pendant quatre jours, puis une activité le cinquième jour. Les activités prendront la forme de webinaires ou conférences, mais également de quizz et de serious game. S'ajoute à cela un moyen d'ouvrir une discussion (sur internet) une fois par semaine.

Michel Jannet .
Téléphone de l'association (laisser un message) : 07 87 33 07 39 ou un mail à contact@egalitenumérique.online .

Les commémorations en 2020 à Oradour



Le 3 octobre

Comme tous les ans, le premier week-end d'octobre, la commune d'Oradour et l'association des anciens combattants et amis de la résistance ont organisé en matinée la cérémonie en mémoire à Madeleine et Gustave Normand, tous deux résistants et morts en 1943. Gustave Normand a été fusillé au mont Valérien et Madeleine Normand est décédée à Auschwitz. Cette année, la bibliothèque Cœur de Charente a proposé à la salle des fêtes d'Oradour à 15 heures des lectures de textes de Charlotte Delbo, mises en scène par la compagnie « Les 3 Coups l'œuvre ». Ces témoignages rendent hommage à Charlotte Delbo, rescapée d'Auschwitz et à ses 229 compagnes d'infortune du convoi du 24 janvier 1943, notamment Madeleine Normand.

La mémoire intacte. *Fabrice Ré*

« La mémoire des Epoux Normand, résistants d'Oradour a été célébrée. Dignement. Respectueusement, dans une émotion qui est montée crescendo tout au long de la journée qui leur était dédiée.

Lors de la cérémonie du matin, Jean Pierre Bouny, président de l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance devant la stèle en la mémoire du couple de résistants, allait donner le ton d'une journée chargée d'émotion.

Madeleine et Gustave Normand font partie des figures de la résistance du Nord Charente. Le village d'Oradour s'attache à d'honorer leur mémoire tous les ans en ce mois d'octobre depuis 44 ans. Un rendez-vous manqué l'an passé donnant à cette cérémonie encore plus de résonance. Malgré la sono défaillante, le discours de Jean Pierre Bouny a été reçu 5/5. Celui -ci s'est attaché à retracer le parcours des Epoux Normand : "Au début de la guerre, ils ont aidé, hébergé, caché d'abord des réfugiés allemands qui fuyaient le régime nazi, puis ce fut des républicains espagnols et enfin des résistants français, parmi lesquels Charles Tillon. En 1941, se sentant repérés, ils décidèrent de tout quitter. Ils vont vendre une partie de leurs biens et louer leurs terres pour se consacrer uniquement à la résistance. Ils partent à vélo jusqu'à Saintes, Journaux et tracts circulent clandestinement ». L'auditoire est pris par le récit. Précis, factuel. Plombant.

« En mars 1942, ils décident de se faire faire de fausses cartes d'identité. C'est ce qui les conduira à leur perte. C'est la police spéciale de Bordeaux qui arrêtent les époux NORMAND et leurs camarades. Ils seront interrogés pendant quatre jours, puis conduits à Paris pour de nouveaux

interrogatoires dans les bureaux des RG. Interné d'abord au dépôt, Gustave le sera ensuite le 29 avril au Cherche Midi et Madeleine, à la prison de la Santé ». L'auditoire retient son souffle comme s'il pouvait modifier la fin de l'histoire. Jean Pierre Bouny poursuit le triste récit.

"Le 24 août suivant, Madeleine est transférée à Romainville où elle revoit son mari devenu presque aveugle suite aux coups reçus lors des interrogatoires. Le 24 janvier 1943, Madeleine est déportée à Auschwitz par le premier convoi « Nuit et Brouillard » des femmes résistantes françaises. Elle deviendra le matricule n°31678. Madeleine NORMAND décédera le 23 février 1943 à Birkenau, à la suite de terribles coups de gourdin sur la tête, infligés par une stubova acharnée. Elle avait 46 ans. Gustave NORMAND, lui, resté à Romainville, a été fusillé comme otage le 2 octobre 1943, au Mont Valérien, Il avait 50 ans.

En militant de la liberté, Jean Pierre Bouny a souligné "Plus que jamais l'importance des associations du monde de la résistance qui doivent faire obstacle aux idées extrémistes qui conduisent au cahot universel. Et de demander à chacun "une extrême vigilance face à la montée de fanatismes dans le monde et de relents négationnistes plus près de chez nous : notamment dans un autre Oradour. Oradour/Glane, village martyr de Haute Vienne qui a récemment été victime de tags odieux".



L'après-midi, l'émotion n'est pas retombée quand entre en scène la Compagnie « Les 3 Coups l'Œuvre » de Cergy pour donner la lecture spectacle hommage à Charlotte Delbo. Charlotte Delbo, engagée en politique dès 1934, fréquente les lieux de culture et d'idées. Elle sera l'assistante de Louis Jovet en 1937. Un récit sur ses compagnes d'infortune du convoi du 24 janvier vers Auschwitz. Celui des résistantes françaises dont Madeleine Normand qui y décèdera. Charlotte Delbo en réchappera. Et témoignera. Elle commence à rédiger son livre « "Aucun de nous ne reviendra" en 1945, six mois après son retour.



Dans un décor dépouillé, les comédiennes invitent le spectateur à prendre place. Près d'elles, avec elles. De très longues minutes au cours desquelles les 3 comédiennes sont assises quasi immobiles, visages fermés et marqués de quelques rictus. Comme pour montrer l'interminable voyage en train vers le triste camp de concentration. Puis les textes fusent, les situations s'égrènent au fil des lectures. En solo, duo ou trio. En réponse ou en écho, ou encore en canon comme pour évoquer tantôt la solitude de certains moments mais aussi affirmer la force du groupe, la solidarité. Les situations sont crues, relatent l'insoutenable cruauté des geôliers. Elles sont entrecoupées d'images projetées où l'on imagine les rêves de prisonnières comme pour se raccrocher à un espoir.

Les spectateurs, en apnée pendant tout ou une partie de la représentation, resteront de longues minutes dans une sorte de sidération à l'issue.

L'assistance est assommée du rappel de cette barbarie indicible et scotché par la mise en scène proposée.



Coralie Hoareau

Anne Knosp
et Emma Finet son et lumière

Justine Chardin-Lecoq

Les échanges d'après spectacle ont confirmé la portée de cette proposition artistique : sa valeur de transmission, l'intérêt pédagogique.

Coralie Hoareau, metteuse en scène et comédienne des « 3 Coups l'œuvre », encore sous l'émotion de la rencontre du public avec cette œuvre et de l'interprétation s'avouait déterminée à aller au bout du projet de faire connaître au plus grand nombre cette histoire. En allant au plus près des villes dont sont originaires ces déportées. »

<https://www.les3coupsloevre.org/>

Cette journée toute en émotion a été organisée, dans le respect des mesures sanitaires imposées afin de limiter la propagation du virus de la Covid-19, par la commune d'Oradour en partenariat avec l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance et la communauté de communes Cœur de Charente.

Le 11 novembre



Le contexte sanitaire n'a pas permis de tenir la cérémonie commémorative du 11 novembre dans son format habituel. C'est en comité restreint que le maire et les deux adjoints ont célébré, à Oradour, la commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels. Cette cérémonie marquait aussi le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix. Une minute de silence a été respectée accompagnée de l'Appel aux morts, suivie du dépôt de gerbe.



« Coup de pouce COVID » Pour soutenir les entreprises impactées durant la période de confinement et qui ne pouvaient prétendre au fonds de solidarité de l'État, la communauté de communes et ses 51 communes ont joué la carte de la solidarité. En effet, un fonds de 200 000 € a été créé pour aider les petites entreprises ayant subi des pertes financières liées à la crise sanitaire.

- **Les services communautaires**

- **Siège communautaire** : 10 route de paris 16560 TOURRIERS
- 05 45 20 68 46

Courriel : secretariat@coeurdecharente.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

- **Pôle aménagement et environnement** : 5 avenue Paul Mairat 16230 MANSLE
05 45 20 71 33
- **Des services dédiés à l'enfance et la jeunesse**

Maison de la petite enfance à Aigre

Pôle jeunesse 2B rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 60 31 39 -
mpeaigre@coeurdecharente.fr

Accueil occasionnel : le mardi de 9h à 12h30 et le jeudi de 9h à 17h30

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : le mercredi de 9h à 12h

Relais assistantes maternelles (RAM) : le lundi et le vendredi de 9h à 11h30

Permanence le lundi de 16h à 18h

Centre de loisirs d'Aigre

Pôle jeunesse 2B rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 66 32 73 -
centredeloisirsaigne@coeurdecharente.fr

Accueil des enfants en période scolaire : le mercredi de 7h30 à 18h30

Et pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- **Sport**

Complexe sportif d'Aigre

2C rue du Renclos - 16140 Aigre - 05 45 25 42 47 -
complexesportifaigre@coeurdecharente.fr

- **Bibliothèques**

Bibliothèque de Tusson :

6 grand 'rue d'Aigre - 16140 Tusson - 05 45 31 61 44 - 07 71 35 15 53 -
bibliothequeaigre@coeurdecharente.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h, samedi de 14h à 16h

Bibliothèque de Saint-Fraigne : prêt de livres, adhésion gratuite

Rue du cheval blanc - 16140 Saint-Fraigne - 05 45 21 95 09 - 07 71 35 15 53 -Horaires
d'ouverture : mardi de 16h30 à 18h, samedi de 9h à 11h30

Le catalogue en ligne : coeurdecharente.bibli.fr

- **Assainissement**

5 avenue Paul Mairat - 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 - assainissement@coeurdecharente.fr

- **Urbanisme** (*pour toute demande d'urbanisme, contactez votre commune*)

Service instruction des autorisations des autorisations d'urbanisme et planification

5 avenue Paul Mairat - 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 - urbanisme@coeurdecharente.fr

Infos diverses, documents à télécharger sur le site de la communauté de communes Cœur de Charente :

<http://www.coeurdecharente.fr/>

✓ Bornes de rechargement pour véhicules électriques

14 stations publiques de recharge sont installées sur Cœur de Charente

Une enveloppe de 50 000 € votée par les élus communautaires

Une opération menée par le syndicat d'électricité de la Charente, avec le soutien financier de l'Europe, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Communauté de communes.

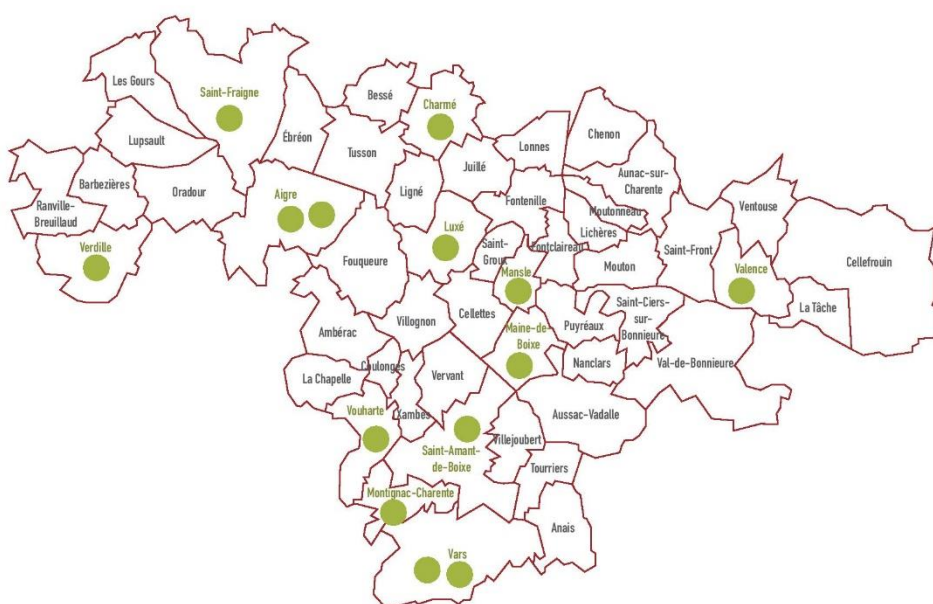
Les chiffres :

Progression du nombre de véhicules électriques immatriculés entre 2014 et 2016 :

En Charente + 90 %

En Nouvelle-Aquitaine : + 168 %

En France métropolitaine : + 105 %



✓ La desserte des bus

Le territoire bénéficie de services de transport collectif grâce au réseau de bus départemental.

Les lignes du réseau sur Cœur de Charente :

-Ligne 4 : Aigre, Coulonges, La Chapelle, Fouqueure, Ligné, Luxé, Montignac, St Amant de Boixe, Tusson, Vars, Vervant, Villejésus, Vouharte, Xambes

-Ligne 5 : Aigre, La Chapelle

-Ligne 6 : La Chapelle, Coulonges, Montignac, St Amant de Boixe, Vars, Vervant, Vouharte, Xambes

-Ligne 18 : Verdille

-Ligne 23 : Anais, Aussac, Lonnes, Maine de Boixe, Mansle, Tourriers, Villejoubert

Retrouvez l'ensemble des arrêts sur le site internet de la CDC et les tarifs :
<https://www.lacharente.fr/vos-besoins/pour-mes-deplacements/se-renseigner-sur-les-transport/>

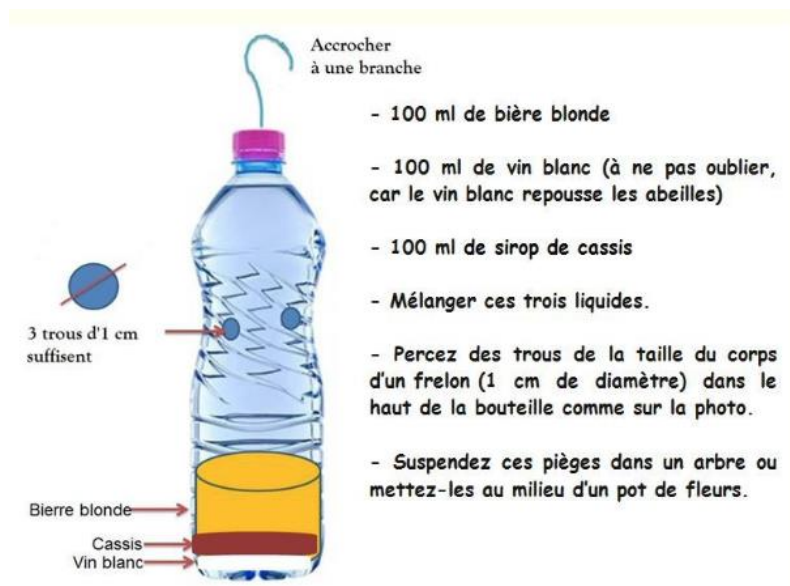
✓ Lutter contre le frelon asiatique



Pour lutter contre ce prédateur, il faut piéger les reines. Lorsque les périodes de froid arrive, les reines s'enterrent, les frelons meurent et les nids se détruisent. Au début du printemps de mi-mars à mi-mai, les reines sortent de terre, elles n'ont pas encore fécondé, et c'est à ce moment qu'il faut mettre des pièges car c'est forcément une reine qui sera attrapée.

On peut faire un piège à partir d'une bouteille en plastique (voir photo). Notons que, quand le piège est plein ou bien qu'il faille ajouter du liquide, il ne faut surtout pas le laver car ce sont les phéromones déposées par les frelons qui attirent les autres. Ces mêmes phéromones qui éloignent également les abeilles. De plus le vin blanc éloigne aussi les abeilles.

Le piège doit être exposé au soleil, accroché à 1,50 / 1,80 m du sol, à côté d'un arbre.



La commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques uniquement à concurrence de 100 € maximum. Il faut que la facture soit au nom de la commune, avec le nom du propriétaire ou l'intervention a eu lieu.

✓ L'ambroisie, à l'origine de troubles allergiques multiples et graves

L'ambroisie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine.

Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée - Avril à mai



Croissance - Juin à août



Floraison - Août à octobre

Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambroisie, vous devez signaler sa présence :

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambroisie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- ▲ En informant votre mairie

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet avant la floraison


L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambroisie » : lien <http://www.ambroisie.info>

✓ Calendrier 2021 des collectes de déchets CALITOM




CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont		pour les sacs noirs 		vendredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 2 janvier					
JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22	
V1 FÉRIÉ	L1	05 L1	09 J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1	
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2	31 J2	S2	M2	J2	D2	
D3	M3	M3	S3	L3	18 J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	01
L4	01 J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4	40 J4	S4	M4	
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5	27 J5	D5	M5	V5	D5	M5	
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6	36 M6	S6	L6	49 J6	
J7	D7	D7	M7	V7	23 M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	S7	
V8	L8	06 L8	10 J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	45 M8	S8	
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	32 J9	S9	M9	J9	D9	
D10	M10	M10	S10	L10	19 J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	02
L11	02 J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11	41 J11 FÉRIÉ	S11	M11	
M12	V12	V12	L12	15 M12	S12	L12	28 J12	D12	M12	V12	D12	M12	
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13	37 M13	S13	L13	50 J13	
J14	D14	D14	M14	V14	L14	24 M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14	03
V15	L15	07 L15	11 J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	46 M15	S15	
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	33 J16	S16	M16	J16	D16	
D17	M17	M17	S17	L17	20 J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	03
L18	03 J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18	42 J18	S18	M18	
M19	V19	V19	L19	16 M19	S19	L19	29 J19	D19	M19	V19	D19	M19	
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	38 M20	S20	L20	51 J20	
J21	D21	D21	M21	V21	25 M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	S21	
V22	L22	08 L22	12 J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	47 M22	S22	
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	34 J23	S23	M23	J23	D23	
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24	04
L25	04 J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25	43 J25	S25	M25	
M26	V26	V26	L26	17 M26	S26	L26	30 J26	D26	M26	V26	D26	M26	
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	39 M27	S27	L27	52 J27	
J28	D28	D28	M28	V28	L28	26 M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	03
V29	L29	13 L29	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29	48 M29	S29	
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	35 J30	S30	M30	J30	D30	
D31	M31	M31	S31	L31	22 J31	S31	M31	V31	D31	M31	V31	L31	05



CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes 		vendredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 8 janvier					
JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22	
V1 FÉRIÉ	L1	05 L1	09 J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1	
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2	31 J2	S2	M2	J2	D2	
D3	M3	M3	S3	L3	18 J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	01
L4	01 J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4	40 J4	S4	M4	
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5	27 J5	D5	M5	V5	D5	M5	
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6	36 M6	S6	L6	49 J6	
J7	D7	D7	M7	V7	23 M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	S7	
V8	L8	06 L8	10 J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	45 M8	S8	
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	32 J9	S9	M9	J9	D9	
D10	M10	M10	S10	L10	19 J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	02
L11	02 J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11	41 J11 FÉRIÉ	S11	M11	
M12	V12	V12	L12	15 M12	S12	L12	28 J12	D12	M12	V12	D12	M12	
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13	37 M13	S13	L13	50 J13	
J14	D14	D14	M14	V14	L14	24 M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14	03
V15	L15	07 L15	11 J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	46 M15	S15	
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	33 J16	S16	M16	J16	D16	
D17	M17	M17	S17	L17	20 J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	03
L18	03 J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18	42 J18	S18	M18	
M19	V19	V19	L19	16 M19	S19	L19	29 J19	D19	M19	V19	D19	M19	
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	38 M20	S20	L20	51 J20	
J21	D21	D21	M21	V21	25 M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	S21	
V22	L22	08 L22	12 J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	47 M22	S22	
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	34 J23	S23	M23	J23	D23	
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24	04
L25	04 J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25	43 J25	S25	M25	
M26	V26	V26	L26	17 M26	S26	L26	30 J26	D26	M26	V26	D26	M26	
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	39 M27	S27	L27	52 J27	
J28	D28	D28	M28	V28	L28	26 M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	03
V29	L29	13 L29	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29	48 M29	S29	
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	35 J30	S30	M30	J30	D30	
D31	M31	M31	S31	L31	22 J31	S31	M31	V31	D31	M31	V31	L31	05

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : Fermée - 14h-18h

Mercredi : 9h-12h - 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : fermée

Samedi : 9h-12h - 14h-18h

BON À SAVOIR QUAND ON VIENT EN DÉCHÈTERIE



Avant de venir en déchèterie, **trier** ses déchets par catégorie



Arriver maximum **10 min** avant la fermeture de la déchèterie



Demander et respecter les conseils de l'agent **avant de vider**



Le rôle de l'agent n'est pas de décharger les déchets. Les usagers doivent le faire et être accompagné **si nécessaire**



Volume maximum **2m³ par jour** d'encombrants par foyer



Volume maximum **60 litres par jour** de déchets toxiques par foyer



La récupération d'objets ou de matériaux est **interdite** sur le site de la déchèterie

POUR LES PROFESSIONNELS



Se munir de son **badge d'accès**



Accès aux déchèteries uniquement du **lundi au vendredi**

Sites de Châteaubernard et Vars fermés aux professionnels

✓ EN CAS DE MANQUEMENT

• **Le non-respect du règlement** autorise Calitom à interdire l'accès d'une personne sur site

• **Respect et attitude courtoise** indispensables à l'égard des agents. Toute incivilité est passible de poursuites pénales.

ET POUR ÉVITER LE COVID ?



Port de **masque obligatoire**

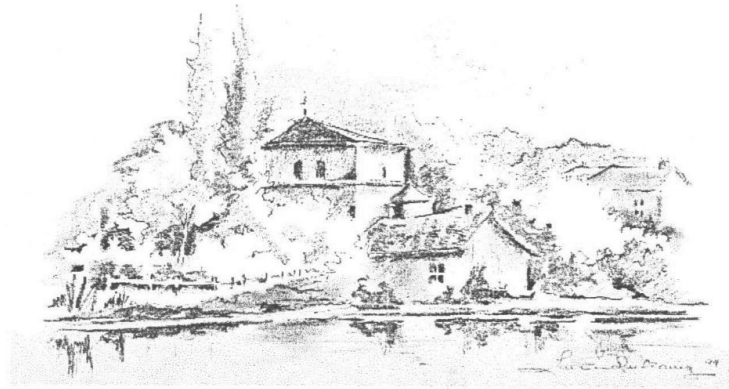


Respecter le **1 mètre** de distance minimum



Venir muni de gants et de vos **outils** pour décharger et nettoyer ce qui pourrait tomber

Histoires du Pays d'Aigre et alentours...



Victime indirecte de la covid comme tout un chacun, l'association survit en attendant de replonger en hibernation suivant l'évolution de la pandémie.

Quand la conjoncture le permettra nous reprendrons le cours de nos activités là où elles avaient été arrêtées.

Toutefois, nous avons réussi à clore le numéro 41 et après impression l'avons mis en vente dans les points de vente habituels. Nous sommes également allés le présenter 2 fois sur le marché d'Aigre.

Pour la parution, nous n'avons pas pu organiser de journée conviviale comme auparavant. Nous le regrettons et nous attendrons des jours meilleurs pour avoir le plaisir de se retrouver.

Nous avons commencé à récolter des articles pour le numéro 42. À ce sujet nous sommes à la recherche de renseignements sur le collège d'Aigre car il n'existe que très peu d'archives administratives.

En outre nous vous rappelons que la revue s'enrichira de tous les écrits que vous voudrez bien nous communiquer.



Aigre : La grande rue au carrefour de la rue de l'abreuvoir Villejésus : Marie Valtaud devant son épicerie

✓ La maison de santé à Aigre



La maison de santé pluridisciplinaire intercommunale a ouvert à Aigre début juillet 2020. Le Conseil départemental, a créé un centre de santé au sein des locaux de la Maison de santé, avec des médecins salariés : le docteur Salomé MORIN et le docteur Alain DUBOST. Les patients ont la possibilité de prendre rendez-vous pour des consultations en médecine générale auprès du secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 au **05.16.09.51.70**.

MÉDECINS LIBÉRAUX :

CABINET DES DOCTEURS RIEUTORD : 05.45.21.22.91

- Dr Cynthia RIEUTORD, 46 Rue des Ponts - 16140 AIGRE - cynthiarieutord@live.fr
- Dr Christian RIEUTORD, 46 Rue des Ponts - 16140 AIGRE rieutord@orange.fr

PARAMÉDICAUX :

Infirmières libérales : 05.45.21.25.91

- Christine LARRÈRE, Infirmière libérale - christine.larrere64@orange.fr
- Emilie ROUX, Infirmière libérale - emi-42@hotmail.fr
- Françoise JONQUET, Infirmière libérale - francoise.jonquet-barthelemy@wanadoo.fr
- Isabelle BOURGOGNON, Infirmière libérale - i.bourgognon@orange.fr
- Sandrine HECTOR, Infirmière libérale - sandrine.hector@gmail.com

Kinésithérapeutes :

- Éric BUNA ericbuna@orange.fr Tél. **06.80.08.34.86**
- Philippe SARRAZIN Philippe.sarrazin073@wanadoo.fr Tél. **06.85.01.25.21**

Autres professions :

- Anne BLÉNEAU, Diététicienne - Nutritionniste 5, Rue Haute - 16140 CHARME - annebleneau@aol.com Tél. **06.62.60.55.95**
- Géraldine FONTANAUD, Sage-femme 56 Quinquies, Avenue Général Célestin Sieur - 16700 RUFFEC - geraldine.fontanaud@laposte.net Tél. **06.89.61.53.51**
- Vincent RADIGUET, Ostéopathe 4, Rue du Docteur André Degorce - 16460 AUNAC - radiguetosteo@gmail.com Tél. **06.37.81.50.54**

✓ Autres professionnels de santé à Aigre

Médecins généralistes :

Dr Jacques TRAWALE 20, Grande rue 16140 AIGRE : 05.45.21.32.24

Infirmiers :

Jean Marie JACQUET, Cyrielle NEAU 2 bis impasse des Allenets 16140 Aigre Tél. 05.45.21.25.31

Pédicure-podologue

Marine FRUY 3, Rue de la gendarmerie 16140 AIGRE Tél. 05.45.21.15.79

Chirurgien-dentiste/Orthodontiste

Dr. Christelle BONNE Les Vignauds, Villejésus 16140 AIGRE 05.45.21.16.78

Masseurs / Kinésithérapeutes

Catherine LARCHER, Jacqueline LEPINE 3, Rue de la gendarmerie 16140 AIGRE
05.45.21.15.79

(Kinésithérapie, Rééducation uro-gynécologique, rééducation vestibulaire et drainage lymphatique manuel)

Pharmacie du Pays d'Aigre

Dr. Vincent NEGRET 25, Grande rue 16140 AIGRE 05.45.21.10.41
(9h-12h et 14h30 - 19h30 du lundi au samedi)

Ambulances Aigrinoises

37, Rue de la gendarmerie 16140 AIGRE 05.45.21.13.53

Transports Professionnels Taxi Karine Bouyer

3, Place de l'hôtel de ville - Le Bilboquet 16140 AIGRE 05.45.21.39.22

Optique J.M. ROGER

20, Rue du pont Raymond 16140 AIGRE 05.45.21.31.59

✓ Lutte contre la COVID 19

Centre de dépistage COVID



Maison de santé d'Aigre : centre de dépistage COVID, sur RDV auprès des infirmières au 05.45.21.25.91

Plus d'info en Charente : <https://coronavirus.test.fr/departement/charente>

Vaccination contre la COVID-19

Centre de vaccination à Aigre, 2 rue traslefour **06 02 09 69 83**



**Vaccination uniquement
sur Rendez-vous**

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans (à partir de lundi 18 janvier).
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs comorbidités suivantes
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Retrouvez les informations utiles sur le site www.sante.fr

✓ Consultations externes de l'hôpital de Ruffec

 **Les Consultations Externes du CH de RUFFEC**

RADIOLOGIE SCANNER ECHOGRAPHIE MAMMOGRAPHIE
sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 du Lundi au Vendredi ☎ 05.45.29.50.23
Dr MKINSI - Dr JORIO - TELERADIOLOGIE CH ANGOULEME

CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE
GYNECOLOGIE sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.85
Dr DEMONDION Lundi Sage femme : Mme DUTHEIL - Mme RÉ
Mme HUBERT - Mme LIZOT

ADDICTOLOGIE ☎ 05.45.29.54.93
Dr TABUTEAU Mardi
Dr RIGAUD
LAJUBERTIE C. (Psychologue) Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS) ☎ 05.45.29.54.93
Dr TABUTEAU Jeudi BOYAVAL AM. (IDE)

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES
sur rendez-vous de 8 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.80

CARDIOLOGIE	Dr LANDRAGIN Dr VIEYRES	mercredi matin 1 fois/mois mardi matin 1 fois/mois
DIABÈTE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE	BOUVIER V. IDE	du lundi au vendredi NOUVEAU
DIÉTÉTIQUE	GUIGNOUARD S.	mardi après-midi & mercredi matin
GASTRO-ENTÉROLOGIE	Dr de BAYSER	vendredi
HYPNOSE MÉDICALE	CORMAU B. IDE GUYON C.M. Psychologue	mercredi
ORL à partir du 18/01/2021	Dr SCHLEGEL	lundi & mercredi NOUVEAU
ORTHOPÉDIE	Dr MULLER	jeudi matin
PLAIE ET CICATRISATION	BOUVIER V. IDE	du lundi au vendredi NOUVEAU
PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE Dépistage apnée du sommeil	Dr BARA	mardi
RHUMATOLOGIE	Dr BORDE	mardi après-midi & vendredi matin
UROLOGIE	Dr GUILLAUME	lundi
VASCULAIRE	Dr HIRSCH Dr ETIENNE	mercredi après-midi 1 fois/mois lundi matin 1 fois/mois
VISCÉRALE	Dr CANCEL	vendredi matin

NOUVEAU **ORTHOPTISTE** à partir du 12/10/2020
BLANLOEUIL M.
sur rendez-vous laservision-angouleme.com
du lundi au jeudi ☎ 06.76.95.93.98

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)
(VIH, hépatite B, C, IST)
sur rendez-vous ☎ 05.45.24.42.84

T1 OPC 204 V15
ORL/RFC Echelle Consultation 14/02/21 20:14
Ocl. 2020

✓ Programme Habiter mieux

La CDC est partenaire de l'ANAH et du Département dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « **Habiter mieux** » en Charente. Ce programme cofinancé par l'Etat (ANAH) et le Conseil Départemental de la Charente aide financièrement les propriétaires occupants à réaliser des travaux de rénovation thermique (chauffage, isolation, menuiseries, VMC...), afin de limiter notamment leurs dépenses énergétiques.



Renseignements auprès du :

SOLIHA :

57 rue Louis Pergaud
16000 ANGOULEME
Tel 05.45.95.62.02

Autres contacts utiles :

Maison Départementale de l'Habitat (MDH)

Rue Louis Pergaud à Angoulême
Tel. : 05 45 23 59 53

Horaires d'ouverture : 8h00 - 17h30

GIP Charente Solidarités

57 rue Louis Pergaud - 16000 Angoulême Cedex
Tél. : 05 45 25 46 46

ADIL 16 (agence départementale pour l'information sur le logement)

57 rue Louis Pergaud - 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 93 94 95

Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat

L'Anah propose des aides financières

- Aux propriétaires occupants désireux de réaliser des travaux :
 - D'économie d'énergie en vue de réduire la facture « énergétique
 - D'adaptation au handicap ou de maintien à domicile dans le cadre du vieillissement.

Ces aides sont soumises à des critères de ressources.

- Aux propriétaires bailleurs souhaitant réhabiliter un logement en vue de louer à des ménages aux revenus modestes.

Pour tous renseignements : 05 17 17 38 29

✓ Action logement : Aide à l'adaptation du logement au vieillissement

**VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER
VOTRE QUOTIDIEN OU
CELUI DE VOS PARENTS ?**



JUSQU'À 5 000 €

POUR ADAPTER SALLE DE BAINS ET SANITAIRES

QUI ?



Senior de + 70 ans
ou **personne en perte d'autonomie**,⁽¹⁾
salarié ou retraité d'une entreprise
du secteur privé



Locataire⁽²⁾, **propriétaire occupant**
ou **hébergé par un descendant**⁽³⁾,
dans un logement⁽⁴⁾ situé dans
le parc privé et sur le territoire
français



Vos revenus ou ceux de
vos parents respectent
des plafonds de ressources
modestes⁽⁵⁾

3 AMÉNAGEMENTS POSSIBLES POUR VOTRE SALLE DE BAINS ET VOS SANITAIRES

- **La fourniture et la pose d'une douche** avec un receveur extra-plat ou une solution carrelée ayant un indice à la glissance supérieur ou égal à PN 12 ou équivalent, et sa robinetterie associée
- **La fourniture et la pose d'un lavabo** pour personne à mobilité réduite
- **La fourniture et la pose d'une cuvette de WC rehaussée** avec son réservoir et une barre d'appui ergonomique.

0970 830 831

9h-17h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

Retrouvez également sur notre site internet les coordonnées de votre agence de proximité.

actionlogement.fr

> rubrique 'Travaux'

ActionLogement

Numéros utiles



Urgences : les numéros nationaux

18 Pompiers

112 Appel d'urgence européen

119 Allo Enfance maltraitée

15 SAMU

114 Services aux malentendants (sms)

116 000 Enfants disparus

17 Police / Gendarmerie

115 Accueil sans Abri

3919 Femmes battues

116 000 Enfants disparus



ADMR : aide à la personne, ménage, repassage, repas à domicile, accompagnement transport, atelier mémoire.

10 rue du Pont Raymond

16140 AIGRE

05 45 21 21 31

aigre@aigre.fede16.admr.org



Conteneur textile à Aigre - Les habitants du Pays d'Aigre peuvent déposer des vêtements dans le conteneur textile situé dans la cour de la Communauté de Communes (10, rue du pont Raymond à Aigre) et mis en en place par Emmaüs Ruffec.



La Maison départementale des Solidarités du Ruffécois - Antenne de MANSLE

7 Square Jean Bouillon 16230 Mansle

05 16 09 51 01



Centre Médico-social

7 Grande rue à Aigre

Prendre rendez-vous auprès du centre Médico-social - Tel : 05 16 09 51 00

Assistant social de secteur uniquement sur rendez-vous au 05.16.09.51.01



Mission locale : Aide aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans

10 - Rue du Pont Raymond à Aigre

Le Vendredi de 9 h à 12 h

Prendre rendez-vous au 05 45 31 29 55 10



Maison des Services Au Public (MSAP)

CAF, L'Assurance Maladie, La MSA et Pôle Emploi

Aux heures d'ouverture de La Poste - 36 31

Lundi/Jeu/Jeu/Vendredi : 9h-12h et 13h 30-16h 30

Mardi : 9h-12h et 13h 30-16h

Mercredi et Samedi : 9h-12h



CROIX ROUGE FRANCAISE Tél : 05.45.21.31.48



DON DU SANG Hôpital de Girac

16470 Saint Michel-Angoulême

Tél : 0800 74 41 00

Dons de sang, dons de plasma sur rendez-vous.

. Lundi : 8h-13h et 14h-18h

. Mardi : 13h30 à 19h

. Mercredi-Vendredi : 8h à 13h30

. 1er et 3ème vendredis chaque mois : 8h-13h30 - 14h30-19h

. 2 samedis/mois : 8h à 13h



Conciliateur de Justice

Le 1er et 3ème jeudi du mois de 10h à 12h à la mairie d'Aigre

2 Rue de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 05 45 21 10 56

Fax : 05 45 21 31 78





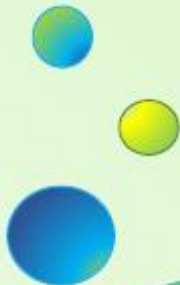
Avis de passage en zones humides

Le SMABACAB met en place des actions en faveur des milieux aquatiques pour l'accueil de la faune et la flore, la qualité de l'eau et sa rétention pour limiter le risque inondation et améliorer les conditions en étiage.

Pour cela, une politique en faveur des zones humides est conduite ; la revalorisation de ces milieux, véritables interfaces entre terre et eau, est un enjeu primordial pour l'avenir. Afin de mieux connaître la diversité floristique, les enjeux et l'état de certains périmètres, le SMABACAB a recruté une stagiaire en la personne de Noémie AUFFRET ; elle aura pour mission de caractériser et approfondir la connaissance de certains sites grâce à des inventaires floristiques qui seront ensuite cartographiés.

Nous vous informons que Noémie sera sur le terrain au printemps prochain et que vous pourrez la croiser sur votre propriété en zone humide. Veuillez l'accueillir avec bienveillance et n'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le SMABACAB a mis en place des commissions géographiques qui découpent le territoire en cinq grandes entités pour plus de proximité. Ces commissions ont permis la rencontre de 30 acteurs du territoire différents (élus, propriétaires agricoles ou non, chasseurs, pêcheurs...). Les comptes rendus sont disponibles en mairie ou sur notre site internet www.smabacab.fr.



Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins
Aume-Couture, Auge et Bief

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

🌐 www.smabacab.fr



ORADOUR : la montée des eaux



N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions, vos suggestions.

Mairie d'ORADOUR 05 45 21 02 84 Fax : 05.45.21.04.58 E-mail : mairie-oradour@wanadoo.fr

Février 2021

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique